

COMPTE-RENDU de la REUNION  
du CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2020

ORDRE DU JOUR :

- Urbanisme :
  - Aide Communale au Ravalement ;
  - Déclaration d'Intention d'aliéner .
- Cimetière : fin de procédure de reprise de 20 concessions ;
- Modification de demande de Subvention du projet de mosaïques LEADER ;
- Questions diverses.

—  
Présents : Mmes Goutte, Bernaud, Guénais, Braud,  
MM. Venancy, Gaudinière, Baudet, de Boissésou, Girault, Picard  
Absentes : Mme Barras (pouvoir à Mme Guénais), Mme Germain .

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 13 janvier 2020 à 20 heures, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Mme Goutte, Maire . Cette dernière ouvre la séance, fait l'appel des conseillers.

- Urbanisme :
  - Aide Communale au Ravalement :
  - Un administré veut faire refaire une partie de la façade de sa maison, (10, Rue de la Taillande) pour un montant de 3 042,65 € TTC. Le montant de l'aide versée par la commune, serait de 368,79€.
  - La déclaration préalable a été déposée ; les Bâtiments de France et le S.D.E.E.G ont donné leur accord.
  - Délibération approuvée à l'unanimité, de verser 368,79€ à cet administré (11 voix pour, dont un pouvoir).**

Déclaration d'Intention d'Aliéner :  
Il s'agit de 2 biens immobiliers sis au 2, Rue de Lers et au 1, Rue de la Gaîté( cela concerne seulement la partie logement, pas celle de l'ancien magasin) . Ce biens ne présentant pas d'intérêt pour la commune, la **Délibération de renonciation , est approuvée à l'unanimité ( 11voix pour, dont un pouvoir).**

- Cimetière :  
La procédure de reprendre 20 concessions débutée il y a 3ans, est terminée. Une délibération est nécessaire pour reprendre ces sépultures. Un arrêté municipal interdisant toute inhumation et/ou délivrance de corps pendant la période des travaux ( printemps 2020) sera rédigé.  
M. de Boissésou voudrait savoir ce qu'il advient des concessions perpétuelles insalubres et présentant un danger éventuel .

**Délibération approuvée à l'unanimité(11 voix pour, dont un pouvoir) pour mandater l'Entreprise Elabor pour faire le nécessaire.**

- Modification de demande de Subventions du projet de mosaïques LEADER  
Une modification doit être apportée, car la Subvention accordée par le Département était initialement de 1822€ et n'est plus que de 1650,35€  
**Délibération approuvée à l'unanimité d'apporter cette modification( 11 voix dont un pouvoir).**  
M. Baudet souhaite que cette modification soit portée à connaissance de l'artisan mosaïste.

- Questions diverses :  
Mme Goutte informe d'une demande émanant d'infirmières de Berson, qui souhaiteraient s'installer dans le local précédemment occupé par la réflexologie plantaire, Rue de la Gaîté.  
Un jeune collégien , issu de l'école de Plassac a fait un demande écrite pour collecter des bouchons en plastique pour aider l'Institut Pasteur. Il souhaiterait la mise en place d'un container pour cette collecte.  
Trois moutons étaient en divagation sur la Route de l'Estuaire, leurs propriétaires ne sont pas Plassacais.  
Les guirlandes de Noël seront enlevées demain. A l'avenir, ne plus mettre de guirlandes traversantes, à cause des risques liés aux tempêtes.  
Réduire l'éclairage public de nuit, ferait-il réaliser des économies à la commune ? Non, car l'installation n'est pas prévue à cet effet, ont informé les électriciens chargés de la maintenance des réverbères.  
M. Picard informe de coupures de courant, dans le quartier de la Mandraude.  
Des arbres sont tombés sur la chaussée, à la suite de la récente tempête ; les propriétaires ne se sentent pas concernés. M. de Boissésou demande si c'est un arbre mort, comment cela se passe , au point de vue assurance. Une Entreprise spécialisée va venir faire le nécessaire.  
Un administré de la Route de Montuzet, demande la pose d'un panneau signalisant des travaux, car il y a un trou sur la route, et par temps de pluie, des projections de boue et d'eau atteignent le mur de sa maison.  
Il faudra reboucher ce trou , ainsi que celui de la Maisonnette.  
M. Baudet voudrait savoir qui est le propriétaire de la maison abandonnée, Route de l'Estuaire, au-dessus de la falaise et qui représente un potentiel danger.  
Mme Goutte annonce que les Green Bikers souhaitent refaire le parcours passant par Plassac et reconduire la demande d'autorisation.  
L'Association du Marathon voudrait connaître le nom des bénévoles qui vont encadrer les Marathonniens sur leur parcours. Ces

deux demandes seront à formuler auprès de la nouvelle équipe municipale.

M. Venancy informe de la baisse de niveau de la digue, affaissée de 20cm, au Port. Elle présente de belles fissures et crevasses. Un des Agents communaux a nettoyé tous les bois charriés par l'Estuaire, aidé d'un particulier.

Mme Braud indique que les élèves des CM1 et 2 ont planté, 2 érables planes, dont l'achat a été financé par la coopérative scolaire. Ils ont été aidés par les Agents municipaux. La Fête de l'Arbre de Noël s'est bien passée ; les enfants ont pu bénéficier d'un spectacle et d'un goûter, financés par la Municipalité.

Le SMICVAL va livrer deux composteurs pour les déchets de cuisine (sauf viande et poissons), ainsi que des bacs en carton pour papiers, pour chaque classe et la cantine. Une réunion aura lieu avec tous les Agents municipaux le 22 janvier à l'école. Le couvercle de la poubelle extérieure est cassé.

Certains administrés regrettent de ne pas avoir reçu les petits agendas.

L'ordre du jour épuisé, Mme le Maire lève la séance à 21 heures.

La Secrétaire de séance,

M-C Braud.